

Comment les lycéens agricoles francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ?

Enquête Insertion dans la vie active (IVA) 2008
auprès des jeunes sortants des lycées publics et privés
de l'enseignement agricole

emploi formation insertion
Franche-Comté



En 2006-2007, 2 031 jeunes sous statut scolaire étaient inscrits en classe terminale des formations de l'enseignement agricole franc-comtois. Parmi ces jeunes, 484 diplômés ou non ont quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active⁽¹⁾ et ont répondu à l'enquête insertion dans la vie active.

Au 1^{er} février 2008, 67 % des jeunes actifs occupent un emploi. Pour plus de la moitié d'entre eux, cet emploi peut être qualifié de précaire⁽²⁾. Si globalement un quart des jeunes est au chômage, ce sont les femmes les plus touchées par cette situation. La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active.

Les résultats de l'enquête insertion dans la vie active (IVA) des élèves issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole ne sont pas comparables à ceux de l'enquête IVA des élèves issus des lycées publics et privés sous contrat avec l'Éducation nationale et des lycées hors contrat (Voir Point sur n° 46). Cette enquête ne contient pas de réponses pondérées contrairement à l'enquête IVA de l'Éducation nationale.

Les résultats de ces enquêtes ne sont pas non plus comparables à ceux de l'enquête insertion des apprentis (IPA) (voir Point sur n° 48). L'enquête IVA interroge les élèves en dernière année de cursus tandis que l'enquête IPA interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus.

⁽¹⁾ Voir la note méthodologique en fin de document

⁽²⁾ Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés

(CIE, CAE, Contrat de professionnalisation...) et les contrats en intérim

Profil des sortants

Les jeunes sortants sont en moyenne plus âgés que l'ensemble des inscrits en classe terminale durant l'année scolaire 2006-2007 : les 20-25 ans concentrent 79 % des sortants contre 59 % des inscrits et les moins de 20 ans représentent 18 % des sortants contre 40 % des inscrits. L'âge moyen des sortants est de 21 ans.

La répartition des sortants par genre est légèrement différente de celle de l'ensemble des jeunes inscrits en classe terminale : les femmes représentent 60 % des sortants soit 5 points de plus que parmi les inscrits en classe terminale.

Parmi les sortants, un tiers préparent un BEPA, 30 % un BAC technologique ou professionnel et 27 % un BTS. Cette répartition est différente de celle des inscrits : 42 % sont en BEPA, 27 % en BAC technologique ou professionnel et 19 % en BTS. Les sortants sont donc proportionnellement plus nombreux à sortir d'un BTS ou d'un BAC que d'un BEPA.

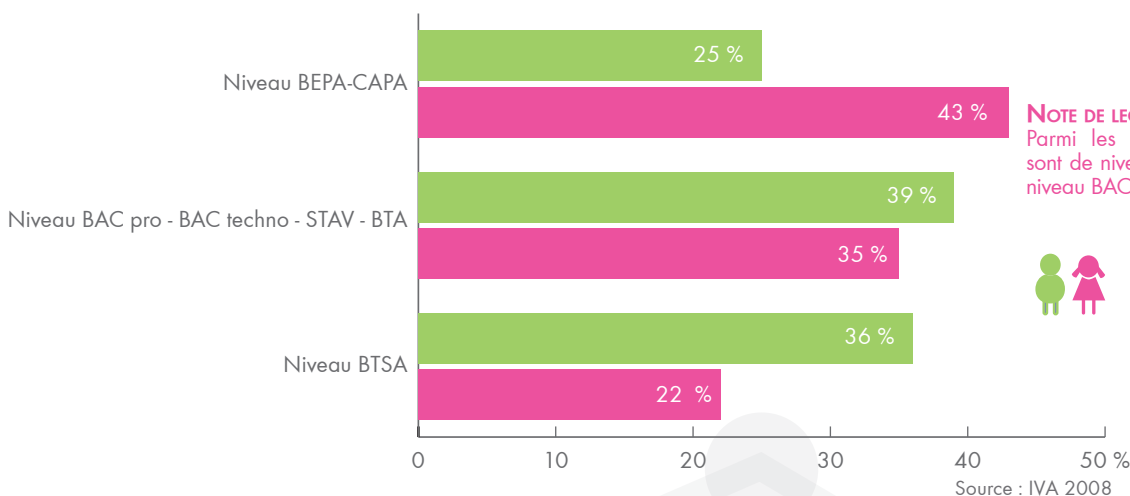
Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à sortir au niveau CAPA-BEPA mais elles sont également plus nombreuses à être formées à ce niveau.

Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectifs total	%	Part des femmes %
Total général, dont	484	100	60
BEPA	158	33	73
BTSA	133	27	48
BAC pro	133	27	50
BTA	31	7	94
CAPA	15	3	60
BAC techno	14	3	50

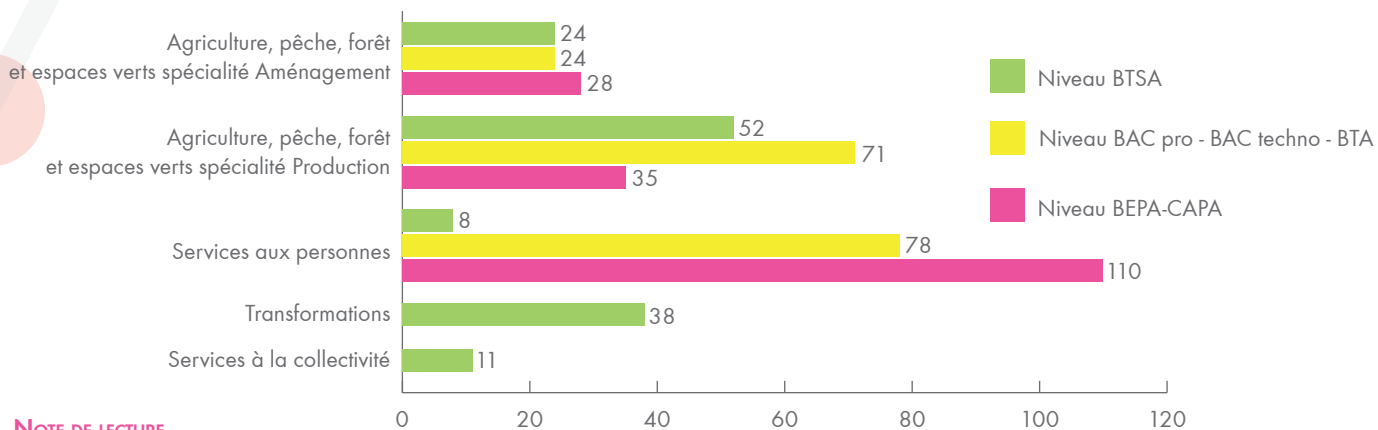
Source : IVA 2008

Répartition des sortants selon les niveaux de formation et selon le genre



Les sortants de l'enseignement agricole sont issus en majorité d'une formation spécialisée dans la production (57 %). Cette répartition est quasi identique à celle des inscrits en classe terminale en 2006-2007. En outre, 64 % des sortants de niveau BEPA-CAPA ont suivi une formation relevant des "services aux personnes". Au niveau BTSa, 4 jeunes sur 10 ont opté pour une formation "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" avec la spécialité "production" et 29 % avec la spécialité "transformation".

Effectifs des sortants selon le domaine de spécialités et le niveau de diplôme préparé



NOTE DE LECTURE

Parmi les sortants du domaine de spécialités "Services aux personnes", 8 ont un niveau BTSa, 78 un niveau BAC et 110 un niveau BEPA-CAPA.

Source : IVA 2008

Quel que soit le diplôme préparé, près des deux tiers des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services (services aux personnes, services à la collectivité) alors que 90 % des hommes ont suivi une formation "production" (agriculture, pêche, forêt et espaces verts, transformation). Cette répartition des sortants par grande spécialité est identique à celle des jeunes inscrits en 2006-2007.

Un taux d'emploi plus favorable aux hommes

Au 1^{er} février 2008, 94 % des jeunes sont actifs⁽³⁾. Parmi eux, 67 % sont en emploi, 26 % recherchent un emploi et 7 % sont stagiaires de la formation professionnelle. 82 % des jeunes travaillent dans des entreprises privées, les autres ont intégré la fonction publique ou une entreprise publique.

Les hommes s'insèrent plus facilement que les femmes sur le marché du travail. Leur taux d'emploi⁽⁴⁾ atteint 76 %, soit 15 points de plus que celui des femmes. Que la formation relève de la production ou des services, le genre reste discriminant en matière d'insertion. Le taux d'emploi des femmes est plus élevé à l'issue d'une formation relevant de la production que des services : 63 % contre 60 % ; les femmes suivant majoritairement des formations "services".

Peu de sortants inactifs

Parmi les 6 % d'inactifs (28 jeunes), un peu plus des deux tiers sont des femmes. Leur niveau de formation est inférieur à celui des hommes.

Les raisons de ce choix d'inactivité sont multiples. L'attente d'une autre formation, le souhait d'élever un enfant ou l'attente d'un événement (mariage, naissance...) sont les motifs les plus fréquemment cités.

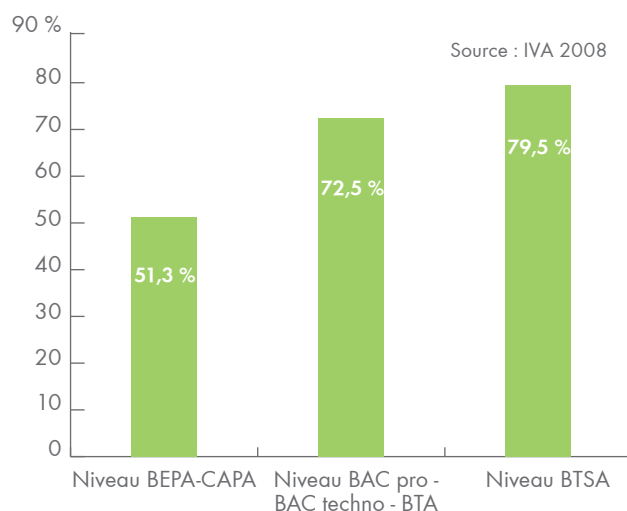
⁽³⁾ La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi

⁽⁴⁾ Taux d'emploi = le nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi)

La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active

Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que le niveau de formation du diplôme préparé est élevé. Au 1^{er} février 2008, le taux d'emploi des sortants est globalement de 67 %. Celui des jeunes de niveau BTSA s'élève à 80 %, contre 51 % pour les jeunes de niveau BEPA-CAPA et 63 % pour ceux ayant au mieux le diplôme national du Brevet.

Taux d'emploi des sortants selon le niveau du diplôme préparé



Outre le niveau de diplôme, les domaines de spécialités ont une influence sur le taux d'emploi. Au 1^{er} février 2008, les diplômes de niveaux III spécialisés dans les domaines "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" ou "transformations" permettent aux jeunes de s'insérer plus facilement. À l'inverse, les taux d'emploi les plus faibles sont ceux des jeunes de niveau V dans les domaines "services aux personnes" et "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production".

Taux d'emploi des sortants selon le domaine de spécialités et le niveau de formation

Domaines de spécialités	Taux d'emploi en %			
	Tous niveaux confondus	Niveau BTSA	Niveau BAC	Niveau CAPA, BEPA
Tous domaines confondus	67,1	79,5	72,5	51,3
Transformations	85,0	85,7	Ns	-
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "aménagement"	75,0	81,8	66,7	76,9
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts spécialité "production"	67,3	82,7	66,7	43,8
Services aux personnes	61,1	Ns	79,5	47,0

NB : Les effectifs de la spécialité "services à la collectivité" étant trop faibles, ils ne sont pas intégrés dans ce tableau

Ns : Non significatif - Source : IVA 2008

Des jeunes sortants satisfaits

86 % des jeunes déclarent être satisfaits de leur formation et de leur orientation : 77 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel dans 99 % des cas. 73 % des jeunes déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 91 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

Les lieux d'emploi des sortants

Les sortants s'insèrent principalement en Franche-Comté.

68 % des 484 répondants s'insèrent dans la région sachant que 82 % des jeunes inscrits en année terminale en étaient originaires ; un peu plus d'un tiers des jeunes s'insèrent dans le département du Doubs, 20 % dans le Jura, 10 % en Haute-Saône et 3 % dans le Territoire de Belfort alors que les jeunes inscrits en année terminale durant l'année scolaire 2006-2007 sont 40 % à être originaires du Doubs, 20 % du Jura, 16% de la Haute-Saône et 6 % du territoire de Belfort.

Les autres régions attirent 27 % des jeunes sortants alors que 18 % des inscrits en sont originaires. Parmi eux, 48 % sont en emploi dans les départements limitrophes de la Franche-Comté. Enfin, 5 % des jeunes occupent un emploi en Suisse. Ces jeunes ont été formés principalement dans le Doubs.

Hypothèses ⁽⁵⁾

Si le lieu de formation et le lieu d'insertion dans l'emploi ne sont pas toujours identiques plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- une partie des jeunes venus se former en Franche-Comté retournent dans leur région d'origine,
- certaines régions bénéficient d'une attractivité ou image positive qui attire les jeunes en voie d'insertion,
- les offres de stages des entreprises sont souvent un vecteur de première insertion pour les jeunes. Des offres extra régionales peuvent donc permettre une insertion hors Franche-Comté,
- les jeunes dont le lieu de résidence est proche des limites administratives de la Franche-Comté ont, pour diverses raisons, parfois plus de facilités à s'insérer sur le territoire voisin.

⁽⁵⁾ Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IVA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq, la DRAAF et le Conseil régional de Franche-Comté

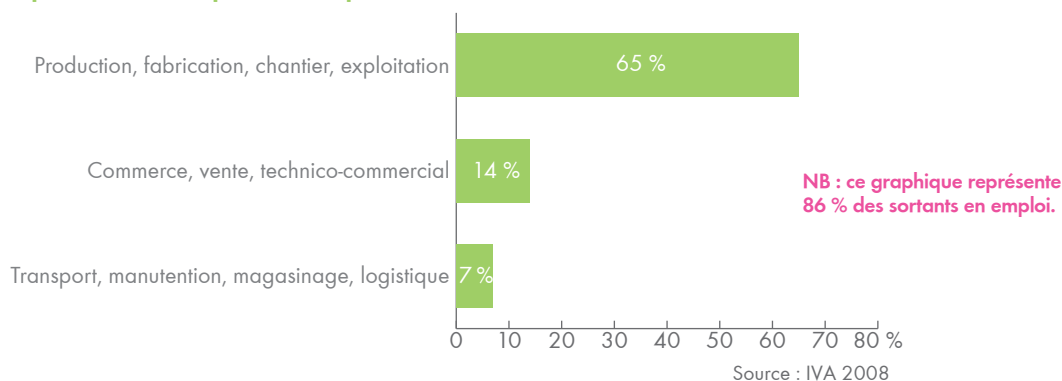
La nature des emplois varie selon le niveau et le domaine de formation

Au 1^{er} février 2008, la moitié des jeunes occupent un poste d'employé, 27 % un poste de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé et 11 % sont ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. Moins d'un jeune sur 10 est technicien ou dessinateur et 2 % sont agents de maîtrise.

Les importantes disparités de nature d'emploi entre les hommes et les femmes sont liées à la prédominance des femmes dans les services et des hommes dans la production. Ainsi, les femmes occupent des postes d'employés dans 66 % des cas contre 34 % pour les hommes. Elles occupent beaucoup plus rarement que les hommes un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, de manœuvre et d'ouvrier spécialisé : 22 % contre 57 %.

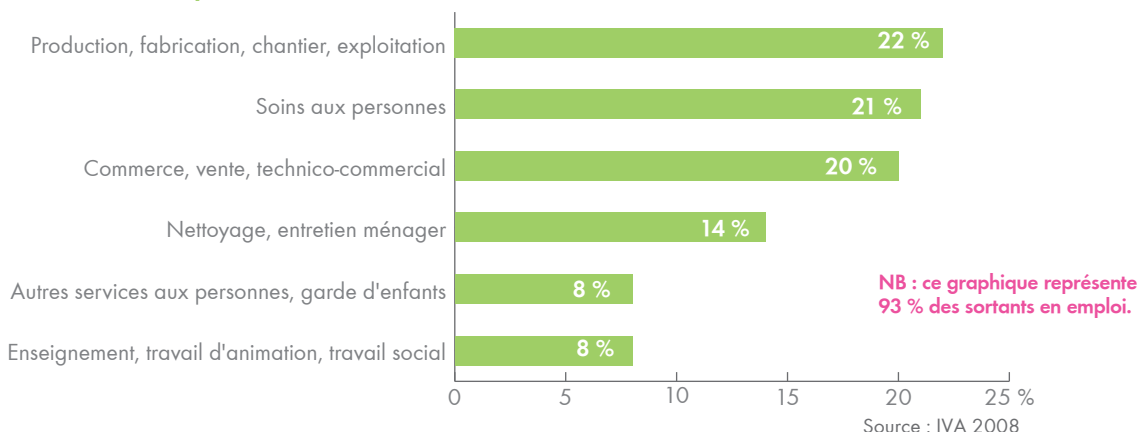
Selon le domaine de spécialités, les fonctions occupées par les jeunes varient fortement. Les jeunes en emploi issus du domaine "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" spécialité "production" accèdent principalement à une fonction : "production, fabrication, chantier, exploitation".

Répartition des sortants en emploi issus du domaine "agriculture, pêche, forêt, espaces verts" spécialité "production" selon la fonction exercée



Parmi les jeunes en emploi issus du domaine "services aux personnes", 21 % travaillent dans les "soins aux personnes", 20 % dans le "commerce, vente, technico-commercial", 8 % dans les "autres services aux personnes, garde d'enfants"... Néanmoins, 22 % travaillent dans la fonction "production, fabrication, chantier exploitation".

Répartition des sortants en emploi issus du domaine de formation "Services aux personnes" selon la fonction exercée



Une insertion moins favorable aux femmes

Davantage de contrats précaires et de temps partiels...

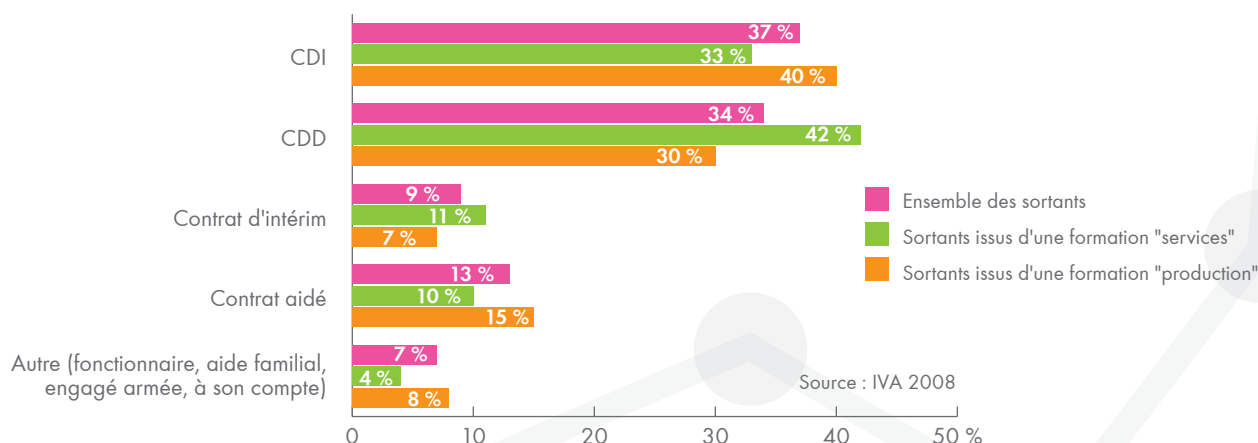
Parmi les sortants en emploi, 56 % sont embauchés en contrats précaires : 34 % sont en CDD, 13 % en contrat en intérim et 9 % en contrat aidé. Les CDI concernent 37 % des jeunes.

Les femmes sont davantage concernées par la précarité dans l'emploi avec 65 % de contrats précaires contre 45 % pour les hommes. 44 % des femmes occupent un poste en CDD (21 points de plus que les hommes) et 32 % un poste en CDI (11 points de moins que les hommes).

Près de 8 jeunes sur 10 occupent des postes à temps plein et 22 % à temps partiel. Parmi les femmes en emploi 29 % occupent un poste à temps partiel (14 points de plus que les hommes).

Les jeunes issus d'une formation "production" bénéficient plus souvent d'un CDI que leurs homologues issus d'une formation "services" (40 % contre 33 %). Pour ces derniers, la part de CDD est plus élevée : 42 % contre 30 % pour les jeunes issus de formations "production".

Répartition des sortants selon la nature de leur contrat de travail



De multiples démarches pour trouver un emploi

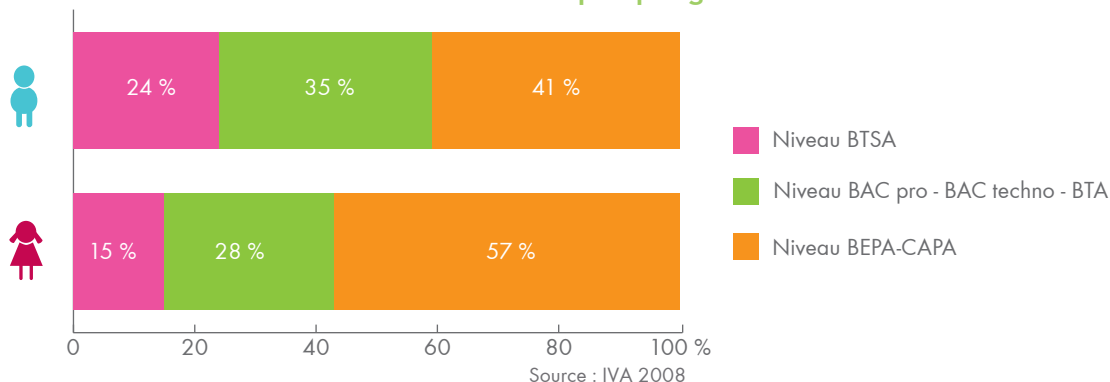
Parmi le quart des sortants à la recherche d'un emploi, 67 % sont en contact avec l'ANPE, 45 % avec une mission locale ou une permanence d'accueil, d'information et d'orientation et 17 % avec un autre organisme. Les jeunes peuvent être en contact avec plusieurs organismes.

Parmi les différentes démarches entreprises par les jeunes pour trouver un emploi, l'inscription dans une agence d'intérim, à l'ANPE, l'envoi de candidatures spontanées et la consultation des petites annonces sont privilégiées. Les démarches peuvent bien sûr se cumuler.

... et davantage de chômage

Parmi les actifs sortants, 26 % déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à l'ANPE). Cette situation touche 32 % des femmes actives et 18 % des hommes actifs. Les femmes à la recherche d'un emploi ont un niveau de formation inférieur à celui des hommes : 43 % possèdent un niveau BAC ou plus contre 59 % des hommes.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi par genre



Le chômage concerne davantage les jeunes formés dans le domaine des services que de la production : 31 % contre 23 %.

Les jeunes de niveau BEPA-CAPA sont davantage confrontés au chômage que ceux de niveau BAC et BTA et plus encore que ceux de niveau BTSA. Ce constat rejoint les enquêtes Génération du Céreq qui indiquent que l'insertion s'améliore avec le niveau de diplôme.

Nomenclature des spécialités de formation - NSF

Au sein de la NSF, le domaine "agriculture, pêche, forêt et espace vert" spécialité "production" rassemble les groupes "spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture", "productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)" et "productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux".

Le domaine "agriculture, pêche, forêt et espace vert" spécialité "aménagement" rassemble les groupes de spécialités "forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche" et "aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports)".

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête Insertion dans la Vie Active, lancée en début d'année civile 2008, a permis d'interroger les jeunes lycéens sortis des établissements agricoles de Franche-Comté au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente (2006-2007) et qui ne poursuivent pas d'études.

L'interrogation de ces jeunes porte sur leur situation vis-à-vis de l'emploi au 1^{er} février 2008, année qui suit la fin de leurs études.

Établie exhaustivement, cette enquête interroge les élèves issus de classe terminale d'une formation post-bac de lycée ou de second cycle technologique ou professionnel (terminale de CAPA, BEPA, BAC professionnel ou technologique, BTSA).

Ainsi, selon ces critères, 880 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2008, les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique en mars 2008. Au total, 640 jeunes ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 73 %. Parmi eux, 156 se trouvaient en poursuite d'études et ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 484 questionnaires ont été exploités.

Les 484 jeunes répondants (n'ayant pas fait l'objet de pondération), issus de classes terminales de post-bac de lycée ou de formation de second cycle technologique ou professionnel, sont sortis du système scolaire au cours ou à la fin de l'année 2006-2007. Parmi eux on compte un peu plus de filles (290) que de garçons (194).

PARTENARIAT

L'enquête IVA 2008 est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF.

L'objectif de ce partenariat permet d'intégrer au dispositif habituel de suivi de l'insertion des jeunes élèves issus des établissements relevant de l'Éducation nationale, les jeunes sous statut scolaire issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole.

Ce partenariat vise également à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux l'année précédente
- de réaliser des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services)



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.
Directeur de la publication : Denis Sommer
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau
Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Offset imprimerie - Besançon.

Efigip

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org